

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Bureau de Mauborget. — Places au concours. — Une pétition. — Maîtresses enfantines.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *L'art d'imiter. — Convocation.* — U. I. P. G. — DAMES : *Secours aux réfugiés. — Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Place au concours. — Un bel anniversaire.* — INFORMATIONS : *En feuilletant les bulletins de la F. I. A. I. — Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : HANS GILOMEN, trad. E. D. : *Prairie alpestre (Tableaux scolaires suisses).* — E. VIRET : *Ecole en profondeur.* — RICHARD BERGER : *La pédagogie du français contre la pédagogie du dessin.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

BUREAU DE MAUBORGET

Le bureau de la S. P. V. est ouvert tous les samedis, de 16 à 17 h. M^{me} Patthey s'y trouvera le troisième samedi de chaque mois.

PLACES AU CONCOURS

Château-d'Œx : maîtresse ménagère (17 septembre).

Ollon : instituteur (20 septembre).

Vevey : instituteur ; deux institutrices.

Grandson : institutrice.

Hermenches : institutrice (24 septembre).

UNE PÉTITION AU GRAND CONSEIL

Signe des temps : une pétition vient d'être adressée au Grand Conseil, le priant de réaliser des réformes scolaires. Non point des réformes matérielles de détail, mais des modifications profondes, capables de transformer l'esprit qui anime l'école. L'auteur de cette pétition, M. Sillig, avocat à Vevey, paraît songer plus particulièrement à l'école secondaire, mais le plus souvent ses réflexions valent pour nous aussi. Nous sommes heureux de trouver un citoyen, un intellectuel, pénétré de l'importance du rôle de l'école dans la vie de la nation et décidé à agir pour l'enrichissement moral de la jeunesse.

Pour beaucoup de nos concitoyens, les questions scolaires ne sont que bagatelles ou problèmes pour les « spécialistes de l'enseignement ». Or, nous croyons qu'aucun changement profond et durable ne pourra se produire dans la société tant que l'école restera ce qu'elle est : encourageant l'égoïsme, l'ambition, le désir de se faire valoir, s'atta-

chant aux mots, au savoir livresque plus qu'aux réalités complexes de la vie ambiante.

M. Sillig, qui n'est pas un homme d'école, ne saurait proposer des améliorations personnelles et pratiques ; il demande que les décisions des Congrès pédagogiques, que les vœux exprimés par des pédagogues expérimentés soient examinés, réalisés. Si son intervention pouvait convaincre le Grand Conseil et tout le canton de la puissance de l'école (pensons au rôle des jeunes chez les vainqueurs et les vaincus de la présente guerre), elle rendrait un service inappréciable.

Nous publions ci-après la première partie du texte que M. Sillig a bien voulu nous envoyer. A. C.

* * *

« Depuis de nombreuses années, notre système scolaire fait l'objet de critiques, parfois assez vives, et dans tous les milieux, mais surtout dans celui des pédagogues. Chacun s'accorde à dire qu'une réforme est souhaitable. »

Suivent quelques citations tirées de *l'Annuaire de l'Instruction publique, 1938*.

« C.-F. Ramuz, dans « Questions », exprime la même opinion : Les enfants, c'est la partie docile de la société : la Société le leur fait bien voir. La société (des grandes personnes) se venge sur les enfants : moins elle travaille, plus elle les oblige à travailler. Par délégation de l'Etat et des autorités constituées, elle fait des lois grâce auxquelles elle se décharge d'une bonne partie de ce qu'elle aurait elle-même à apprendre, en toute espèce de « matières » nouvelles, sur les mineurs qui sont trop faibles pour se défendre. Il y a une sorte de lâcheté des grandes personnes, qui est inconsciente, je veux bien, et toute parée, je veux bien aussi, des meilleures intentions, mais qui n'en aboutit pas moins à imposer à leurs descendants, qui sont forcés de se laisser faire, une masse sans cesse accrue d'obligations qui leur seraient à elles-mêmes insupportables. ... La vie de l'homme commence par un grand effort non consenti et qui porte d'ailleurs tout entier sur l'instruction livresque : après quoi, muni d'un diplôme ou d'un certificat, on va pouvoir se reposer, parce qu'on sera casé avec un traitement fixe et une retraite. »

» Récemment, M. le directeur L. Meylan publiait un livre : « Les Humanités et la personne », dans lequel il proclame la nécessité de réformer notre système scolaire. « C'est vraiment, dit-il, une école nouvelle qu'il faut reconstruire, à l'aide des parties excellentes de l'école actuelle, mais sur un plan et surtout dans un esprit nouveaux. »

» En attendant, chaque année, avec un zèle infatigable, les pédagogues votent à l'unanimité des résolutions solennelles (suivent quelques thèses admises au XXIV^e congrès de la S.P.R.).

» De toutes ces lectures, on retire la conviction que nos écoles pourront être améliorées beaucoup dès qu'on le voudra réellement.

« Jusqu'à maintenant, dans le canton de Vaud, on ne l'a pas voulu *réellement* ! Les représentants du corps enseignant peuvent, année après année, continuer à voter, unanimes, des thèses et des résolutions. Ce ne sont là que des mots, impuissants à ébranler les services de l'Etat.

» Ces manifestations, par ailleurs, n'ont eu aucun écho au Grand Conseil, et l'on est surpris combien la réforme de notre système scolaire suscite peu d'intérêt... L'école continue son petit traintrain habituel et le continuera encore, si le législateur ne se décide pas à réaliser enfin la réforme que tous s'accordent à juger nécessaire.

» Et qu'on ne vienne pas dire que les temps où nous vivons ne sont guère propices ; c'est le contraire qui est vrai. Nous sommes en pleine évolution — pour ne pas dire révolution. — Tous les principes qui étaient les fondements de notre vie publique et de nos vies privées sont mis en question ; nos mœurs se transforment et un monde nouveau se constitue. Des ligues se fondent, patriotiques, politiques, religieuses ; dans des manifestes solennels, des citoyens bien intentionnés nous invitent à pratiquer toutes les vertus chrétiennes ; c'est ce qu'ils appellent le « réarmement moral » de la nation. Les autorités fédérales, elles, pensent qu'une nouvelle loi assurera la « défense spirituelle » du pays.

» Tout cela, c'est très beau et mérite d'être encouragé, mais ce serait bien plus beau encore si le législateur et la nation tout entière voulaient bien comprendre que c'est à *l'école* qu'il faut procéder au *réarmement moral* et préparer la *défense spirituelle du pays*. »

ASSOCIATION DES MAITRESSES D'ÉCOLES ENFANTINES

L'Assemblée annuelle aura lieu le samedi 21 septembre, à 14 h. 15 précises, à l'Ecole normale.

Après une courte séance administrative, nous aurons le plaisir d'entendre M. Stucky, professeur de sciences, nous parler sur ce sujet intéressant et difficile : *Leçons de choses à l'école enfantine*.

Invitation cordiale à toutes.

Nous comptons sur une nombreuse participation. LE COMITÉ.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

L'ART D'IMITER...

Après la vogue des « mouvements », nous en sommes à l'épanouissement des « Ligues ». Un vent souffle qui nous apporte chaque jour une ample moisson de nouveautés ; les unes seraient plaisantes, d'autres sont baroques. Mais il semble que beaucoup perdent la tête. A force d'entendre répéter tous les jours par la presse que nous entrons dans l'ère des changements radicaux, bien des citoyens, qui se sentaient encore à leur aise dans notre vie civique, commencent à se demander par où l'on va commencer.

Prenons garde d'agir, non pas poussés par nos sentiments et nos convictions, mais par honte de sembler rester inactifs quand d'autres se ruent pour construire des « sociétés nouvelles ».

Avons-nous donc été vaincus ? Le système civique où nous sommes nés, où nous avons vécu, qui voudrait le faire passer pour parfait ? Mais l'on peut s'étonner qu'il provoque le décri. Si l'on veut condamner en lui les erreurs auxquelles il a pu donner occasion chez l'un quelconque de nos voisins, ne vaudrait-il pas mieux savoir s'il en est vraiment entaché. Aux scandales « démocratiques », nous pouvons opposer une vie politique propre, à l'incurie administrative, des services publics dont nous avons lieu d'être fiers, à l'indolence, une énergie généralement admise, à la centralisation, le fédéralisme. Qu'avons-nous à renier ? Notre tolérance, le traitement que nous réservons à nos minorités linguistiques ou religieuses ? Ou l'abus que nous aurions fait de nos libertés ? Je cherche, mais en vain.

Sans doute, il est possible d'améliorer nos institutions, de rendre plus efficaces nos efforts. Une véritable démocratie, c'est un système vivant ; il peut se développer ou s'atrophier. C'est aussi un système que l'on peut critiquer, qui demande la critique, en a fait une condition de vie. D'autres systèmes la découragent — et de quelle manière — en se déclarant au-dessus du jugement individuel, inamendables parce que sans défaut. Aux louanges que nos censeurs prodiguent à l'Etat qu'ils préconisent, le plus candide se sentirait devenir méfiant : ce monde sans ombres a quelque chose d'inquiétant. Eh ! quoi, l'imperfection humaine pourrait produire ce miracle ! Que ne le disait-on plus tôt !

Et pourtant l'heure nous convie à de grands efforts. Ne vaudrait-il pas mieux reprendre la tâche des anciens Confédérés et œuvrer pour une Confédération d'hommes libres que d'aller chercher en Amérique ou au Portugal des objets d'admiration ?

ROBERT JAQUET.

CONVOCATION

L'U. I. P. G., Section des Messieurs, est convoquée en séance ordinaire pour le *mercredi 18 septembre*, à 17 heures, à Longemalle, Café de la Terrasse.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Questions des salaires, Remplacement d'un délégué à la Fédération des Fonctionnaires.
4. La mission de l'Ecole.
5. Propositions individuelles.

LE COMITÉ.

Le Comité avait d'abord prévu une discussion sur l'*éducation nationale*. La récente causerie de M. Atzenwyler (dont les idées m'ont paru, sur bien des points, rejoindre les nôtres), nous amène, tout naturellement, à prévoir un échange de vue sur les sujets traités à l'assemblée plénière du 4 septembre. Il est essentiel que les orateurs qui s'inscriront pour la discussion, lors de l'assemblée plénière d'octobre, puissent connaître clairement les opinions de la majorité de l'Union. E. DOTRENS.

U. I. P. G. — DAMES

La Centrale de Secours aux Réfugiés (Union mondiale de la femme) nous écrit :

« Nous vous remercions beaucoup de votre don destiné aux réfugiés civils en Suisse. L'argent reçu a été employé à l'achat de chaussures et de vêtements qui ont été distribués aux réfugiés les plus démunis, et infiniment appréciés. Grâce à la collaboration de tous, nous avons pu jusqu'ici fournir une large part des objets demandés par les autorités compétentes.

» Avec nos meilleurs messages, M. NOBS, *Secrétaire générale*. »

Nous avons envoyé la belle somme de 292 fr. 50 qui a permis de fournir à une vingtaine de réfugiés une bonne paire de souliers (cadeau très apprécié). A. D.

CONVOCATION

Une assemblée générale est convoquée pour le *mercredi 18 courant*, à 16 h. 45, à la *Taverne de Plainpalais* (entrée par le restaurant ou par la rue de Saussure).

Ordre du jour :

1. Communications du Comité.
2. Question des salaires.
3. La mission de l'école, nomination d'une commission.
4. Propositions individuelles.

NEUCHÂTEL

PLACE AU CONCOURS

Noiraigue : institutrice. (Inscription jusqu'au 20 septembre.)

UN BEL ANNIVERSAIRE

Le 20 juillet 1940, il y avait exactement 45 ans que sept élèves de la section pédagogique du Gymnase cantonal obtenaient leur brevet pour l'enseignement primaire ; c'était le 20 juillet 1895. A plusieurs reprises ils se sont retrouvés en des réunions amicales.

Le 20 juillet dernier, ils se sont réunis pour fêter le 45^e anniversaire de cet événement, à l'exception d'un seul d'entre eux, malheureusement retenu au logis par la maladie et qui aujourd'hui est entré dans

l'éternel repos. Un huitième élève, qui fit avec ses sept camarades une année d'études et obtint son brevet en automne 1894, s'était joint à eux.

De ces huit gymnasiens, six se sont voués à l'enseignement. Trois sont retraités : Maurice L'Eplattenier, à Peseux, Louis Schülé, à Lausanne, et Jules Boiteux, à Lausanne, qui fut instituteur à Enges, à Fleurier et à Noiraigue, enlevé à l'affection des siens et de ses amis, le 20 août, et à la mémoire duquel nous adressons un hommage ému. Trois sont encore en fonctions : Fernand Thiébaud, à Colombier, Auguste Dessaulles, à St-Blaise, et Henri-Louis Gédet, à Neuchâtel. Deux autres ne sont pas dans l'enseignement : Alfred Welti, qui occupe une situation importante dans la fabrique Oméga à Bienne, et Alfred Guinchard, le président actuel du Conseil d'Etat neuchâtelois.

Nous adressons à ces jubilaires nos chaleureuses félicitations et souhaitons que longtemps encore ils puissent se réunir et resserrer les liens de sincère amitié qui les unissent.

(*Réd.*) — Nous nous associons de tout cœur aux vœux de notre aimable correspondant, saisissant tout le bonheur que procurent de telles rencontres.

Ajoutons que deux élèves appartenant aux sections normales de La Chaux-de-Fonds et du Locle obtinrent leur brevet en cette même année 1895. L'un d'eux, Gaston Sandoz, professe encore à l'Ecole de Commerce de La Chaux-de-Fonds. Quant à son compagnon du Locle, il est tout à la joie de faire entendre, presque chaque semaine, la voix des Neuchâtelois dans la présente gazette. J.-ED. M.

INFORMATIONS

F. I. A. I.

En feuilletant ses Bulletins trimestriels (*suite*)

1936. La F. I. A. I. en est à sa dixième année d'existence. *Le Bulletin* N° 25 (juin 1936) rappelle la fondation de la Fédération qui n'eut « ni parrains riches, ni protecteurs puissants. Elle est née pauvre, mais fièrement indépendante. Sa vitalité lui vient d'avoir su exprimer le sentiment des éducateurs en faveur de leur métier et de la paix. »

«... Aujourd'hui, écrit dans ce *Bulletin* le secrétaire général Dumas, la Fédération est puissante par le nombre de ses cotisants, puissante par son autorité, puissante par la confiance qu'elle inspire. Elle a traversé des jours difficiles et, soumise ainsi aux épreuves, elle en a triomphé, donnant une preuve expérimentale de son utilité et de la valeur pratique de sa structure.

» La Fédération est constituée d'après une vraie formule : *coopération pour le progrès de l'école, collaboration pour la paix des peuples*. Par là, elle s'interdit formellement toute activité avouée ou secrète en faveur d'un parti politique ou d'un credo religieux... Elle réunit

simplement des instituteurs qui souhaitent améliorer leur profession, qui s'intéressent aux tentatives faites dans les divers pays afin d'y confronter leurs essais, afin d'en déterminer les possibilités d'adaptation dans leur classe et, en somme, afin d'enrichir leur habileté professionnelle de l'expérience en deçà et au delà des frontières.

» ... Comment cette coopération permanente en vue de l'avancement de la profession serait-elle possible si elle n'avait pas pour condition préalable la paix et l'esprit de paix entre les peuples ? »

En cette année 1936, malgré la défection de l'Allemagne, le départ forcé de l'Autriche, la dissolution des associations d'instituteurs de Bulgarie, de Grèce et de Lettonie, la F. I. A. I. compte 540 mille membres, appartenant à 29 associations nationales de 22 pays : 17 en Europe, 4 en Amérique du Sud et l'Australie. Les instituteurs de Nicaragua, de la Nouvelle-Zélande et de la Chine viendront, cette même année encore, grossir ses rangs.

Le Congrès de 1936 devait se tenir à Belgrade. Au dernier moment, le gouvernement yougoslave interdit cette manifestation qui fut, au pied levé, organisée à Genève par le Schw. Lehrerverein et la S. P. R. avec le précieux appui des sections genevoise et vaudoise. Les sujets à l'étude étaient *l'Etat et l'Instituteur* et *l'Etat et l'Ecole*, deux sujets amenés par les changements politiques intervenus dans plusieurs pays.

A Paris, en 1937, on aborda le sujet de *l'Inspection et de la surveillance pédagogique dans les écoles publiques* ; on discuta de *l'Activité extra-scolaire de l'instituteur*, animateur de la vie spirituelle de son village, de son souci à accroître la valeur technique et humaine de chacun et de préparer un ordre social fondé sur le respect de la liberté individuelle, le sentiment de la justice et la volonté de paix entre toutes les nations. On reprit le débat sur *l'Enseignement de la S. d. N. à l'école* ; on examina les répercussions de la dévaluation sur les traitements des instituteurs dans divers pays. Un appel fut aussi lancé en faveur de la *Feuille mensuelle d'informations* de la F. I. A. I. Car le secrétariat général publie régulièrement tous les mois un résumé des principaux événements pédagogiques du monde entier. Ses lecteurs sont ainsi mis au courant de la vie corporative des diverses associations ; source abondante de documents intéressants, présentés d'une façon absolument objective. Nous-même y avons régulièrement puisé et, aussi souvent que la place nous l'a permis, nous n'avons pas manqué de faire connaître à nos collègues ce qui se passait *Chez nos voisins*.

Le Congrès de Copenhague (1938) s'occupa : a) des Echanges internationaux des maîtres et des élèves ; b) de la Littérature enfantine et la coopération internationale ; c) de l'Admission aux écoles de deuxième degré (raccordement entre les écoles primaires et secondaires) ; d) des Pensions de retraite des instituteurs. Pour chacun des sujets, des résolutions et des vœux furent votés.

Le dernier *Bulletin trimestriel* (N° 32), paru en février de cette année, donne le compte rendu du dernier Congrès de la F. I. A. I., tenu à Paris en juillet 1939, et non à Bucarest comme prévu. Nous en avons parlé en son temps, comme nous avons publié le Message de la F. I. A. I. aux associations et aux instituteurs de tous pays, lancé par son secrétariat le 2 octobre 1939, au début de la nouvelle guerre. « Face au fléau déchaîné, dit-il, la F. I. A. I. continue, fidèle à son programme, à son passé, à son idéal. Elle affirme, comme au cours des années passées, sa fidélité à une éducation qui concilie et synthétise les valeurs nationales et les valeurs humaines, qui donne à chaque enfant la conscience claire de ses futurs devoirs de citoyen et de ses futurs devoirs d'homme. »

Et maintenant ? Maintenant, hélas ! l'activité de la F. I. A. I. est suspendue. Le 12 juin dernier, dans une lettre adressée aux deux Associations suisses d'instituteurs, le secrétaire général Dumas écrivait, plein d'optimisme : « J'ai pu reprendre la *Feuille d'Information*, et la Fédération continue, fidèle à son idéal, au nôtre, n'est-ce pas ? » Deux jours après, Paris était occupée... nous sommes dès lors sans nouvelles.

La F. I. A. I. a suspendu son activité ; elle n'est pas morte. L'Idée subsiste. On ne peut tuer l'Idée ; on peut chercher à l'étouffer, empêcher son éclosion, paralyser momentanément ses efforts et annihiler ses manifestations. Tôt ou tard, elle reprendra toute sa valeur et toute sa puissance. Dans un avenir que nous souhaitons proche, les instituteurs du monde entier se retrouveront, poursuivant l'idéal qui animait les fondateurs de la F. I. A. I. : « *Collaboration pédagogique, coopération des peuples pour la Paix.* »

BIBLIOGRAPHIE

L'Electricité pour tous, revue trimestrielle éditée par l'Electrodifusion, à Zurich, en liaison avec l'OFEL, à Lausanne. N° 3, 1940. 18^e année. 16 pages, 8 illustrations.

Sommaire : † Le professeur Jean Landry. — L'industrie de l'électricité au Comptoir Suisse. — Le chauffage électrique, par M. Maulou, ing. — La force motrice à la ferme. — Recettes de cuisine, de Martine. — L'opinion de nos petites lectrices. — Eclairage moderne. — Etc.

Revue historique vaudoise.

Sommaire de la 4^e livraison (juillet-août 1940) : Notes sur diverses taxes et contributions de l'époque bernoise, à Morges, par E. Küpfer. — Leurs Excellences le Général Henry Baud de Sacken et Madame Eugénie de Lavroff, par Ad. Besson. — Notes sur l'Eglise de Begnins (avec illustrations), par François Gervais, père. — Un poète parti trop tôt ! (avec illustration), par E. Gavillet. — L'Atlas des traditions populaires suisses, par F. J. — A l'Institut Pestalozzi en 1810. — Chronique. — Bibliographie.

On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. Fr. 8.— par an.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

PRAIRIE ALPESTRE (Suite)

Parmi les herbes figurant dans cette prairie, trois espèces de Graminées sont représentées. Le N° 1, *Poa alpina*, le pâturin des Alpes, plante délicate, riche en matières nutritives, présente une variété vivipare qui est figurée ici. De chaque fleur sort un bourgeon reproducteur qui, dès qu'il touche au sol, s'enracine et donne une plantule. Pollinisation et germination ne sont donc pas nécessaires à sa reproduction, en sorte que la plante se propage même dans des conditions défavorables.

Le N° 2, *Phleum Michelii*, la phléole de Micheli, plante calcicole à épi cylindrique, et le N° 3, *Festuca rubra* var. *commutata*, la fétuque rouge, sont d'excellentes plantes fourragères, aussi.

En outre, la prairie contient d'autres Graminées telles que *Phleum alpinum*, la phléole des Alpes, *Anthoxanthum odoratum*, la flouve odorante, *Agrostis alpina*, *Deschampsia caespitosa*, la canche gazonnante, *Festuca Halleri*, *rupricaprina*, *violacea* et *pumila*, les fétuques de Haller, des chamois, violacée et naine.

Toutes ces herbes sont d'excellentes Graminées fourragères ; à côté d'elles se trouvent des *Carex*, qui produisent aussi un bon fourrage, contrairement à ceux de la plaine, qui sont tout au plus utilisés comme litière.

Comme représentants des Cypéracées, citons *Carex sempervirens*, la laïche toujours verte, et *Carex ferruginea*, la laïche ferrugineuse. Parmi les Joncées, nous trouvons *Luzula silvatica*, la luzule des bois, et *Luzula spadicea*, la luzule brunâtre.

Les Rosacées offrent deux représentants parmi les bonnes plantes de cette prairie : le N° 6, *Potentilla aurea*, la potentille dorée, et le N° 7, *Alchemilla vulgaris*, l'alchémille des prés, qui est appréciée pour sa haute teneur en corps gras.

La grande valeur fourragère de cette prairie est enfin rendue évidente par l'abondance des Légumineuses. Nous voyons, N° 8, *Trifolium pratense*, le trèfle des prés, et, N° 9, *Trifolium badium*, le trèfle brun, une plante alpine ; N° 10, *Anthyllis vulneraria*, l'anthyllis vulnéraire ou patte-de-chat ; N° 11, *Lotus corniculatus*, le lotier corniculé ; N° 12, *Hippocrepis comosa*, l'hippocrépide en ombelle ou fer-à-cheval. Une plante fourragère de premier ordre est l'Ombellifère figurée sous le N° 13, *Ligusticum mutellina*. Nous observons dans l'angle gauche en bas les fines feuilles profondément divisées et, plus haut, à côté de l'anémone des Alpes, l'ombelle rose de cette plante aromatique

hautement appréciée, que le bétail pâture toujours avidement. Les feuilles ressemblent à celles de la carotte. Enfin, aux bonnes plantes appartient le N° 14, *Campanula Scheuchzeri*, la campanule de Scheuchzer.

A côté de ces plantes fourragères figurent dans cette prairie des plantes de valeur médiocre dont quelques-unes même sont vénéneuses. Mais elles sont à tel point dominées par les Composées, les Graminées et les Légumineuses que la valeur du pâturage n'en est guère amoindrie.

Voici d'abord les inflorescences parfumées des Orchidées : N° 15, *Orchis globosus*, l'orchis globuleux, N° 16 *Gymnadenia albida*, la gymnadénie blanchâtre, N° 17 *Gymnadenia conopea*, l'orchis mouche, N° 18, *Nigritella nigra*, l'orchis vanillé, convoité à cause de son parfum et menacé pour cette raison. Il est protégé dans onze cantons. Le N° 19, *Salix retusa*, le saule émoussé, représente dans cette prairie le groupe des arbrisseaux nains de la lande glaciaire. Les petites étoiles blanches qui brillent joliment, N° 20, sont les fleurs de *Moehringia muscosa*, la moehringie mousse. Le N° 22, *Anemone alpina*, est un des magnifiques ornements des Alpes. Il en existe deux sous-espèces. Sur sol calcaire vient la sous-espèce blanche, sur terrain siliceux ou sur l'humus acide, la jaune, l'anémone soufrée. La blanche se voit aussi dans le Jura. L'anémone des Alpes fleurit déjà en mars, et, en été, ses akènes plumeux se dressent en abondance, tels qu'on les voit sur le tableau. Elle a été beaucoup cueillie, elle est protégée dans certains cantons. N° 22, *Ranunculus montanus*¹ représente dans l'étage alpin le bouton d'or de la plaine. N° 23, *Alchemilla Hoppeana*, l'alchémille de Hoppe, possède à la face inférieure des feuilles un feutrage serré de poils argentés. N° 24, *Oxytropis montana*, l'oxytropis des montagnes est bien la seule Légumineuse des Alpes que le bétail délaisse. N° 25, *Androsace chamaejasme*, l'androsace naine appartient aux Primulacées ; elle est exceptionnellement résistante au froid et au vent ; elle supporte l'hiver sans dégâts jusqu'à 3000 m., sur les espaces libres de neige. N° 26, *Prunella grandiflora*, la brunelle à grandes fleurs et N° 27, *Thymus serpyllum*, le serpolet, sont des Labiées. L'infusion de thym est réchauffante. Bien jolies sont les deux Scrofulariées du tableau N° 28 : *Veronica fruticulosa*, la véronique fruticuleuse, et N° 29, *Veronica fruticans*, la véronique des rochers. *Globularia nudicaulis*, N° 30, hiverne sous la neige avec sa rosette de feuilles vertes et fleurit tôt. Elle dépend, pendant tout l'hiver, de la couverture de neige, et, sans elle, périt. C'est une protégée de la neige, au contraire de l'androsace naine qui n'a pas besoin de protection. N° 31, *Globularia cordifolia*, la globulaire à feuilles échancrées, est un buisson nain des vires de rochers calcaires où elle étale ses rameaux rampants qui se couvrent en mai et juin de ses nombreuses têtes globuleuses bleues.

¹ *Geraniifolius*, la renoncule à feuilles de géranium (n. d. t.).

Les grappes bleues arrondies de *Phyteuma orbiculare* N° 32, la raiponce orbiculaire, font un contraste agréable avec le jaune des Composées et de l'arnica.

N° 33, *Chrysanthemum leucanthemum*, sous-espèce *montanum*, est une variété de la grande marguerite de la plaine, une race alpine de cette espèce. N° 34, *Carduus defloratus*, le chardon des Alpes, fait une belle tache rouge dans cette prairie.

Les prairies fraîches des différents territoires et des diverses altitudes présentent des compositions très variables. Par exemple, il manque, sur notre tableau, deux plantes fourragères importantes : *Plantago alpina* et *Plantago montana*, le plantain des Alpes et le plantain des montagnes.

Dans d'autres prairies ils fournissent jusqu'à 15 % du rendement en fourrage. *Plantago alpina* fournit presque autant d'albumine que les légumineuses, et c'est une plante très savoureuse que le bétail broute volontiers.

En résumé, cette prairie constitue dans les Alpes le plus répandu des bons pâturages. Elle s'établit sur les pentes E., O. et N., de 1500 à 2400 mètres. Le sol riche et généralement neutre n'y a pas besoin de fumure. C'est un pâturage excellent pour l'industrie laitière et l'élevage des jeunes bovins.

(A suivre.)

HANS GILOMEN. (Traduit librement par E. D.)

Erratum. — Dans *Prairie alpestre*, page 521, sous chiffre 43, lire *Erebia sp.* au lieu de *Grebia sp.*

ÉCOLE EN PROFONDEUR inspirée par le milieu « local »

En ces temps troublés plus qu'à toute autre période, il nous est utile de rechercher quelle inspiration a nourri notre Ecole, quel souffle l'anime, et quel esprit va la soutenir. S'en soucier est un devoir : aussi nous sentons-nous obligés à l'égard de notre « Correspondant » qui, dans le *Bulletin corporatif*, se pose des questions, remet en évidence notre responsabilité de maîtres d'école, et y exprime ce que beaucoup d'entre nous pensent et souhaitent.

Ses réflexions sur « Ecole et fédéralisme » et les réactions qu'elles ont provoquées appellent cet aveu : la géographie et l'histoire locales n'ont pas inspiré, en profondeur, notre enseignement ou, à tout de moins, nous mettons trop de temps à découvrir « le génie du lieu, cette âme même des êtres et des choses... bien souvent ce qui nous entoure étant trop près pour nous paraître grand ».

Et pourtant ces éducateurs-là s'en étaient souciés qui, auteurs de notre Plan d'études et de ses directives, demandaient à l'Ecole d'étudier le milieu d'abord, d'y puiser, d'y rester, de crainte que le mot ne

précède la chose, que la formule ne noie l'idée, que l'abstrait n'ait tendance à ignorer le concret, le réel : la vie.

Ces instructions générales contiennent en effet l'esprit même qui fait le fond des réflexions de M. A. C. : un appel à un enseignement en profondeur, dans le sens de l'humain, et dans le pays connu. Relisez plutôt, plan d'études, page 31 : « la base concrète de l'enseignement de l'histoire doit être cherchée dans l'étude des annales communales. Nos élèves ignorent tout de leur passé, de leur village, de sa formation, de ses libertés. En faisant *revivre* tout cela, aussi simplement que possible, on attachera les générations nouvelles au sol natal ».

L'éducation par l'étude du milieu ayant été prévue (M. Loosli nous le rappelle aussi), comment se peut-il que nos enfants, — ceux de ce Pays de Vaud —, n'en aient pas suffisamment bénéficié ? (Ils ne connaissent pas leur histoire locale : n'en aurions-nous de responsabilité aucune ?)

Reproche de tous les temps adressé à l'École : un souci a dominé nos préoccupations, celui de donner un bagage de connaissances, un savoir matériel à nos élèves. Savoir utile quand il ne devient pas intellectualisme primaire ; savoir intéressant s'il repose sur un fond de qualité ; mais somme de savoir, livresque ou raisonné, qui n'a pas profité assez des richesses du lieu natal.

Je salue les maîtres qui font exception, mais, la routine s'en mêlant ou l'inexpérience, nous éprouvons de la difficulté à trouver l'inspiration de notre enseignement dans le milieu d'abord : les mots ont un tel pouvoir !

Permettez-moi, pour parler de cette difficulté, un recul de vingt ans. Je me retrouve au village, devant ma classe, assez embarrassé d'enseigner la géographie locale, et plus encore l'histoire locale : pas de manuel !

L'étude du relief nous occupe, le plan du village est établi avec les chemins, les bâtiments principaux, mais tout cela reste matériel, sans âme. Et mes élèves seraient heureux si je trouvais : un peu d'intuition me le dit. Des gens ont vécu avant nous dans ces lieux. Plusieurs leçons d'histoire locale intéresseraient les enfants, *à tous les degrés*, je le sais. Mon enthousiasme et mon amitié pour le milieu me permettraient de m'écrier : « Vive notre village », comme on entend dire, « Vive le canton de Vaud », « Vive la Suisse ». Mais ces mots expriment un aboutissement, une fin, je le sens aussi. (Les plus brillants théoriciens, les patriotes les plus réjouis ne me tireraient peut-être pas d'embarras ; et la plupart de mes collègues ne se sont pas arrêtés trop longtemps à cette histoire locale.)

« Vive mon village » ? Il faudrait pourtant soutenir cette formule, lui donner un sens, un dessous, un fond, éveiller des impressions, rappeler des souvenirs, les faire vivre...

Et le chemin de notre village reste une voie de communication en surface.

Avec le temps, je trouve de l'intérêt à connaître, à communiquer l'année de construction de la nouvelle route, et pourquoi le tracé du « vieux chemin » a été abandonné. L'histoire est écrite sur le trajet même, à l'empierrement, aux remblais, aux ponts. Il y a de l'attrait à comparer le chemin presque abandonné et la route « carrossable ».

Des hommes ont coopéré à l'établir, qui de l'idée, qui de l'outil, chaque homme utile y trouve sa raison d'être, et les témoignages ne manquent plus. Le chemin vit pour nos enfants comme pour nous : il n'y a qu'à le reconstruire et à interroger les annales.

La voiture postale y passe pour la première fois le , voiture à un cheval d'abord,... puis l'autobus.

Cette route met le village en communication avec le chef-lieu d'où nous vient le médecin, etc.

Une prise de contact, semblable ou différente, permettra plus de compréhension, plus d'intérêt pour l'histoire de nos routes alpestres, de celle du Gothard par exemple : nous n'avons donc pas cultivé l'esprit de clocher.

Et il y a partout des chemins, des maisons, des arbres, des actes pouvant inspirer l'Ecole, pousser notre enseignement en profondeur, afin que le milieu vive. Et la plupart des disciplines y trouveront leur substance. Or l'école, avec son besoin d'analyser, a tout *amoindri* parce qu'elle veut tout résumer.

Mais nous disions avoir mis quelque temps, trop de temps à découvrir l'âme des choses dans le milieu. Cela exige en effet une humilité à laquelle on n'atteint pas d'emblée. Il faut un respect de toutes les valeurs, de celles qui ne sont pas scolaires surtout. Il faut accéder à cette disposition de cœur et d'esprit que beaucoup d'entre nous mettent des années à acquérir. Se sentir frère de tous les travailleurs ; les vouloir heureux ; être réconforté de les entendre siffler ; souffrir de ce qui les peine : cela suppose des sentiments qui nous aideraient, plus que l'intelligence ou l'esprit, à œuvrer en profondeur.

Ne sommes-nous pas trop tentés de nous plaindre de nos « élèves faibles » pour affirmer que le besoin de rechercher toutes les valeurs ait été ou soit le souci premier de notre Ecole.

Aussi bien serait-il utile d'aider les maîtres à découvrir le moins tard possible ce génie du lieu, du milieu local, car cette découverte réconfortante fait placer au second plan les capacités scolaires de nos élèves.

Peut-être hâterions-nous cet éveil d'amitié pour les choses qui nous entourent en accordant moins d'importance encore aux notes, aux moyennes, aux rangs et aux prix ; en ne comparant plus nos élèves

au moyen d'une mesure qui ne convient pas à tous, mesure propre à susciter une sorte de jalousie sociale, à laisser croire à des complexes d'infériorité, impressions déprimantes pour des jeunes à qui l'École doit donner une raison d'être ; en ne croyant pas trop à une sélection scolaire, opérée tôt ; et surtout en nous communiquant les uns les autres notre foi, nos raisons d'aimer le petit monde qui nous entoure.

Ainsi, croyons-nous, par l'étude approfondie du milieu local, toute notre œuvre sera vivifiée et enrichie.

E. VIRET.

Notre collègue A. C., qui nous communique cet article, ajoute ces lignes :

(Réd.)

Nous remercions notre collègue Viret d'être intervenu dans notre débat. Nous le sentons si convaincu que nous éprouvons le désir de connaître plus complètement sa riche expérience, ses réussites, ses difficultés et ses joies. En les publiant, il nous aiderait à découvrir plus tôt l'âme des choses et nous apprendrait à « respecter mieux toutes les valeurs ».

Merci encore à tous ceux qui ont pris la peine de nous écrire, à M. Loosli en particulier, qui « admet notre fédéralisme constructif et pratique ». Leur encouragement nous est précieux.

A. C.

LA PÉDAGOGIE DU FRANÇAIS CONTRE LA PÉDAGOGIE DU DESSIN

J'ai lu avec un ahurissement amusé la longue diatribe dans laquelle M. Az m'explique comment je dois et ne dois pas enseigner ma branche. On me dit que mon critique est un jeune maître de l'Asile d'Echichens dont l'expérience en dessin se borne, après quelques remplacements, aux deux heures hebdomadaires dans une classe de retardés¹, depuis trois ou quatre hivers !

Tous ceux qui sont versés dans la pédagogie du dessin savent combien il faut de patientes études et recherches sur de nombreuses classes diverses, et de longues années de pratique, pour arriver à porter un jugement ayant quelque valeur sur les détails et l'ensemble de la question.

Ce genre de polémique n'offre pas d'intérêt pour moi. Toutefois, comme le sujet abordé, celui des rapports entre la pédagogie du français et celle du dessin, mérite d'être étudié une fois, en dehors de toute passion partisane, je l'expose dans l'article suivant qui constitue une réponse indirecte à M. Az.

R. Bg.

¹ Il est évident que mon *Croquis rapide*, comme tous les manuels, est conçu pour des élèves *normaux* ; en l'utilisant avec des retardés, il faut suivre son programme un degré au-dessous. Néanmoins, je ne m'explique pas que M. Az vienne y critiquer l'emploi, dès l'âge de huit ans, d'*axes* et de *parallèles*, quand ces éléments sont imposés par le programme des écoles du monde entier, dès le degré inférieur, au même titre que les notes dans les leçons de chant et les chiffres en arithmétique !

Le reproche formulé récemment contre les méthodes de dessin de ne pas tenir compte des nouvelles conceptions préconisées par Porinot et d'autres auteurs dans l'enseignement du français a certainement trouvé des approbateurs dans l'enseignement primaire. Le français occupant la première place dans les programmes de nos écoles, il est naturel que les maîtres primaires s'intéressent plus à cette branche qu'à celles dites « secondaires », qu'ils suivent attentivement l'évolution de sa didactique, tandis que le temps leur manque souvent pour approfondir les autres disciplines. Une fois convertis aux idées de Porinot, de jeunes instituteurs, dans leur zèle de néophytes, entendent faire passer la réforme plus loin, en premier lieu dans le dessin qui est aussi un « moyen d'expression », comme la rédaction. Et constatant que des manuels de dessin s'impriment encore sans tenir compte de ces nouvelles idées, ils en dénoncent la « mentalité » rétrograde !

Tout d'abord, une question de principe : pourquoi faut-il que la pédagogie du français influence celle du dessin et non pas le contraire ?

En vertu de quel saint l'enseignement du dessin devrait-il se conformer aux directives des grammairiens et écrivains, alors que les auteurs de cours de langue ne se soucient point de l'avis des théoriciens du dessin ?

Ensuite, une méthode qui est excellente pour l'enseignement de la langue ne l'est pas nécessairement pour celui du dessin. Ce serait vraiment trop commode si la même didactique s'appliquait à toutes les branches, comme une ampoule électrique s'adapte à toutes les douilles ! La science de l'éducation n'est malheureusement pas aussi simple ; l'homme ne dessine pas tout à fait comme il écrit et l'enfant n'apprend pas à dessiner de la même manière qu'il apprend à rédiger. (Il ne m'est pas possible de l'expliquer ici, même succinctement.) Et même si une similitude existait, on devrait prendre la peine de distinguer entre les *genres* de dessin.

On a comparé par exemple une méthode de croquis avec le cours de composition française de Porinot. (Ici, je m'excuse de parler de mon manuel, mais il le faut bien pour la clarté de ma démonstration.) Cela équivaut à faire un parallèle entre la main d'un homme et le pied d'une femme pour déclarer ensuite que la première est supérieure en souplesse au second ! La logique et l'équité exigent qu'on compare deux choses *ayant une fonction identique*, deux mains entre elles ou deux pieds entre eux.

Comme chacun le sait, l'enseignement du dessin comprend plusieurs sections (dessin libre, décoration, dessin d'après nature, etc.). Le dessin libre y joue le même rôle que la composition dans l'enseignement du français, car tous deux permettent à l'enfant d'exprimer ses idées *personnelles* et de développer ses facultés créatrices. Au contraire, le

croquis rapide (comme il est compris dans les Instructions de mon manuel) est destiné à inculquer des connaissances techniques que l'enfant ne pourrait acquérir tout seul. Il correspondrait donc plutôt à la lecture et à la dictée. La même différence existe au surplus entre la chanson, qui permet de s'exprimer, et le solfège, qui développe la *technique* nécessaire à l'expression. Chaque genre est utile et même indispensable bien qu'insuffisant par lui tout seul. A personne il ne viendrait l'idée de débiter la dictée en français et le solfège en musique sous le prétexte qu'ils ne permettent pas à l'enfant « l'expression de soi-même » et qu'ils s'attachent à la « pression des doigts » et non au « suc ». Et du reste la pression des doigts n'est-elle pas nécessaire pour obtenir le suc ?

S'il doit exister une analogie entre le dessin et la rédaction, c'est donc *avec le dessin libre qu'on doit l'établir* et non avec le croquis rapide dont le rôle est tout autre. Quand, naguère, notre collègue M. Bornand, d'Yverdon, publiait dans *L'Éducateur* même une fort intéressante étude sur les rapports existant entre la rédaction et le dessin, il n'avait eu garde de se tromper. Très judicieusement, M. Bornand avait choisi pour ses expériences, en homme qui connaît son métier, le seul genre qui convenait : le dessin libre.

(A suivre.)

RICHARD BERGER.

LES LIVRES

La Vie des oiseaux. *Les rapaces, les colomains, les gallinacés*, par P. Géroudet et P. A. Robert. Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel et Paris.

Le nouveau volume de la collection de poche D. et N. est une nouvelle réussite. Comme les précédents, il offre ces remarquables planches de P. A. Robert qui sont toujours un plaisir des yeux.

Les livres de cette collection ont heureusement suivi l'évolution des esprits curieux d'histoire naturelle. Plus de ces digressions philosophiques discutables, plus de ces manifestations exagérées d'admiration, mais des faits en foule, bien ordonnés et précis; des affirmations contrôlées, une nécessaire prudence dans l'exposé des idées. Ainsi, renseigné objectivement, chacun satisfait sa curiosité selon son tempérament.

Peut-être désirerait-on que l'auteur se départisse un peu de sa réserve et parle de ses propres observations, les textes en seraient plus vivants. D'ailleurs, tel qu'il est, le livre se lit agréablement. Il fait bien augurer des ouvrages à venir.

E. D.

Publications pédagogiques

Annuaire de l'Instruction publique 1939	Fr. 5.—
Allendy, R. et Lobstein, H. : Le problème sexuel à l'école	» 3.—
Baardman : L'œuvre pédagogique d'Alexandre Vinet	» 7.—
Berger, R. : Le croquis rapide	» 2.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale	» 5.—
— Le dessin libre.	» 6.—
— La didactique du dessin	» 6.—
Boucheny, G. : Curiosités mathématiques.	» 3.40
Boven, Dr W. : La science du caractère	» 8.—
Bruneau, A. : Initiation et curiosités mathématiques	» 2.30
Chevallaz, G. : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	» 2.—
— Histoire de la pédagogie	» 5.—
— Pédagogie des enfants difficiles	» 1.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i>	» 1.50
— Lire, parler, rédiger (nouv. éd.).	» 2.—
— Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain	» 3.50
Hemmerdinger, A. : L'enfant, cet inconnu	» 2.25
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	» 3.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte. Broché, Fr. 3.50 ; relié,	» 5.50
Meylan, L. : Les Humanités et la personne	» 6.—
— L'instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne, au cours des 50 dernières années	» 1.—
Reynier, Marg. : L'âme enfantine	» 2.50
Sausser-Hall, G. : Guide politique suisse, manuel d'instruction civique	» 3.75
Souché : La grammaire nouvelle et le français. Ecole primaire supérieure, 1 ^{re} année	» 3.05
— id., 2 ^e et 3 ^e année	» 3.25
Steckel, W. : L'éducation des parents	» 3.—
— Lettres à une mère	» 3.25
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction.	» 10.—
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain	» 1.50
Wintsch, Dr J. : Les enfants délinquants	» 2.50
— Les dessins d'enfants et leur signification	» 1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique	» 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

UNE LUMIÈRE SUR LE MONDE

LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

par NOËLLE ROGER

Un volume in-8° broché, avec 27 illustrations en hors-texte . Fr. 5.-.

Depuis longtemps le public réclamait une histoire complète et résumée de la Croix-Rouge, aujourd'hui seule institution internationale reconnue par tous les Etats. L'ouvrage intitulé : *Une lumière sur le monde* répond à un désir maintes fois exprimé ; sa publication s'imposait aujourd'hui plus que jamais. M^{me} Noëlle Roger évoque en une série de raccourcis l'œuvre qui fut inspirée à Henry Dunant sur le champ de bataille de Solferino où agonisaient des malheureux qu'on aurait pu sauver.

En cinq tableaux, l'auteur présente les origines, le développement prodigieux et l'activité inlassable de cette œuvre humaine : Les précurseurs ; la fondation ; la Croix-Rouge à la conquête du monde ; la Croix-Rouge et la guerre mondiale ; hier et aujourd'hui. Ce sont « Trois quarts de siècle d'assistance, de bienfaits, un effort continu pour améliorer les mesures d'entraide, pour protéger mieux les victimes : cette charte de la pitié sans cesse élargie, précisée, augmentant le nombre de ceux qui bénéficient de sa sollicitude ».

Rien de didactique dans cet ouvrage et rien de romancé. M^{me} Noëlle Roger appelle sous nos yeux, avec d'intéressantes illustrations, tour à tour les divers pionniers de la Croix-Rouge ; puis elle la montre à l'œuvre, étudie les conquêtes d'ordre juridique et d'ordre pratique. Il s'agissait d'apporter les précisions indispensables et de rendre sensible la vie profonde et bienfaisante de ce mouvement qui témoigne de la noblesse humaine. Certes, les promoteurs de la Croix-Rouge eurent à vaincre mille obstacles : le scepticisme, les préjugés, les routines. Mais ils avaient la foi. « Les utopies, appelées par un croyant, finissent toujours par habiter ce monde. » La Croix-Rouge, qualifiée naguère d'utopie, s'impose comme la seule réalité consolante, la seule lumière au milieu des ténèbres de l'heure actuelle.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

DICTIONNAIRES LAROUSSE

GRAND MEMENTO ENCYCLOPÉDIQUE , 2 vol. — Les deux volumes	Fr. 78.25
DICTIONNAIRE ANALOGIQUE DE MAQUET . Les mots par les idées — Les idées par les mots. 1 vol. relié toile, 600 pages	» 8.30
L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE PERMANENTE , 21 vol. Un bilan de la civilisation moderne. Ont déjà paru : L'Etat, Arts et Littératures (2 vol.), l'Espèce humaine, l'Etre humain. Chaque volume, reliure plein peau	» 47.90
Prix spéciaux pour souscription à l'œuvre complète.	
NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ , 1 vol. de 1760 pages format 13 × 19,7, 6200 gravures, 220 planches et tableaux, 140 cartes . .	» 8.30
LAROUSSE AGRICOLE , 2 vol. de 1650 pages, format 32 × 25 cm., 6216 gravures, 102 planches en noir et 40 en couleurs	» 64.70
LAROUSSE COMMERCIAL , 1 vol. de 1350 pages, format 20 × 27 cm., 1020 gravures, 12 planches en noir et 19 en couleurs	» 42.10
LAROUSSE MÉDICAL , 1 vol. de 1400 pages, format 20 × 27 cm., 2414 gravures, 49 tableaux, 36 planches en couleurs	» 48.20
LAROUSSE MÉNAGER , 1 vol. de 1260 pages, format 20 × 27 cm., 2112 gravures, 27 planches en noir et 21 en couleurs	» 48.20
LAROUSSE UNIVERSEL , 2 vol. de 2600 pages, format 21 × 30,5 cm., 27 000 gravures, 72 planches en couleurs, 112 en similligravure . .	» 69.—
LAROUSSE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS ET MÉTIERS , 1 vol. format 20 × 27 cm., environ 1000 gravures, cartes et graphiques. Nombreuses planches en noir et en couleurs.	» 42.10
LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE , Encyclopédie et dictionnaire modernes. L'ouvrage comprend 6 volumes, chacun de 1100 pages environ, format 32 × 25 cm.	» 237.60
LAROUSSE GASTRONOMIQUE . Tout ce qui concerne l'alimentation Plus de 8000 recettes	» 45.30

Les prix ci-dessus s'entendent pour la vente au comptant ; prière de demander les prix spéciaux pour la vente à tempérament.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

HOTEL VICTORIA

Vacances d'automne. Cure de raisins.
Prix : de Fr. 6.50 à 7.50.

CHEXBRES

o LAC LÉMAN o

Mlles Chappuis, propr.